

LA LETTRE GESTION CONSEILLÉE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°57 – SEPTEMBRE 2025

Communication publicitaire



PAR ARNAUD GAMAIN

RESPONSABLE ALLOCATIONS
ET SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT - AMUNDI

« À L'APPROCHE DE LA FIN DE L'ANNÉE 2025, LA PRUDENCE RESTE DE MISE [...]»

Le troisième trimestre 2025 s'est déroulé dans un climat mondial où les tensions et les incertitudes continuent de peser, mais où l'économie montre aussi des signes de résistance. Dans un tel contexte, quelle attitude adopter en tant qu'investisseur ? Notre expert fait le point.

Aux États-Unis, la croissance a surpris par sa solidité, portée par une consommation toujours dynamique et des investissements soutenus. Pourtant, derrière cette bonne santé apparente, le marché du travail commence à montrer des signes de fatigue : les créations d'emplois ralentissent et les demandes d'allocations chômage restent élevées. L'inflation reste une source d'inquiétude, notamment à cause des effets différés des droits de douane. Face à cela, la Réserve fédérale a commencé en septembre à baisser ses taux d'intérêt pour encourager les entreprises et les ménages à dépenser davantage et soutenir l'économie. Cette décision vise à anticiper un ralentissement, même si la banque centrale doit aussi faire face à des pressions politiques importantes. Sur les marchés, les actions américaines ont globalement progressé, surtout dans la technologie, même si une certaine prudence s'installe. Le dollar s'est affaibli face à l'euro et au yen, et le pétrole a connu une forte volatilité, avec une hausse en juillet suivie d'une chute en août.

La Banque centrale européenne a choisi de garder ses taux d'intérêt stables [...].

En Europe, la croissance reste modérée, freinée par des droits de douane plus élevés, un euro fort et des tensions politiques, notamment en France. L'inflation baisse doucement, mais elle reste très variable selon les pays. La Banque centrale européenne (BCE) a choisi de garder ses taux d'intérêt stables, préférant attendre avant de les modifier, tout en ajustant ses prévisions : elle s'attend à une inflation plus élevée que prévu, mais à une croissance plus faible. Les marchés actions européens ont été plus volatils, affectés par l'instabilité politique, tandis que les taux d'intérêt des emprunts d'État ont légèrement augmenté, surtout en France, ce qui signifie que le coût pour financer la dette publique est un peu plus élevé.

En Asie, la croissance est plus soutenue. La Chine a dépassé les attentes grâce à des mesures de soutien, même si la demande intérieure reste fragile et que certains secteurs, comme l'immobilier, montrent des faiblesses. Le Japon poursuit sa croissance modérée, soutenue par la consommation et l'investissement, avec une politique monétaire très souple, c'est-à-dire que la Banque du Japon maintient des taux d'intérêt très bas pour encourager les dépenses. L'Inde continue de croître fortement, malgré les droits de douane américains sur certains produits.

Dans ce climat d'incertitude, il est plus important que jamais pour les investisseurs particuliers de rester vigilants, de diversifier leurs placements [...].

À l'approche de la fin de l'année 2025, la prudence reste de mise face à un contexte économique mondial fragile et complexe, où croissance, inflation et tensions politiques s'entremêlent. Les grandes banques centrales, comme la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne, devront trouver un équilibre délicat entre soutenir l'économie et maîtriser l'inflation. Les marchés financiers suivront attentivement leurs décisions, tout comme les évolutions politiques, notamment en Europe et en Asie. Dans ce climat d'incertitude, il est plus important que jamais pour les investisseurs particuliers de rester vigilants, de diversifier leurs placements, en envisageant notamment une exposition mesurée à des régions comme l'Amérique latine, qui offre des opportunités intéressantes grâce à sa croissance dynamique et à ses ressources naturelles, tout en restant sensible aux évolutions mondiales. Cette diversification peut aider à mieux équilibrer les portefeuilles et à saisir des perspectives de croissance dans un monde en mutation.

Vues arrêtées au 25 septembre 2025

Mieux comprendre l'actualité des marchés financiers pour mieux vous accompagner dans vos décisions d'investissement.

Découvrez chaque trimestre dans votre Lettre Gestion Conseillée les vues de nos experts en gestion ainsi que les SICAV et Fonds Communs de Placement proposés dans vos allocations de Gestion Conseillée.

www.ca-sicavetfcp.fr/gc





Approche "top-down", approche "bottom-up", de quoi parle-t-on ?

Quand un portefeuille est géré de façon active, c'est-à-dire que son gérant le passe en revue de façon régulière pour sélectionner les titres qu'il considère comme attractifs, deux types d'approches peuvent guider les décisions : - la méthode dite « top-down » - et la méthode dite « bottom-up ».

L'approche « top-down » également appelée méthode descendante est une analyse macroéconomique globale qui identifie des opportunités d'investissement en partant de l'économie mondiale. Elle commence par sélectionner les pays affichant les meilleures perspectives de croissance, en tenant compte de facteurs comme le Produit Intérieur Brut (PIB), l'inflation, l'emploi, les politiques économiques... Ensuite, elle cible les secteurs les plus prometteurs dans ces pays en analysant les tendances technologiques, les politiques publiques, la réglementation, les habitudes des consommateurs... Enfin, elle choisit les entreprises leaders dans ces secteurs, en évaluant notamment leur santé financière, leur gouvernance, leur stratégie ou encore leur position concurrentielle. Cette méthode permet d'orienter les investissements vers des zones à fort potentiel tout en maîtrisant le risque.

L'approche « bottom-up » ou méthode ascendante, quant à elle, se concentre sur l'étude détaillée des entreprises elles-mêmes. Les gérants qui privilégient cette méthode estiment que, même dans un secteur en difficulté, certaines sociétés peuvent offrir de belles opportunités. Ils ne se basent pas sur la santé globale du secteur mais plutôt sur le potentiel propre à chaque entreprise. Cette approche permet de repérer des « pépites » souvent sous-évaluées par le marché, avec un fort potentiel de croissance. L'analyse fondamentale, qui examine les états financiers, la stratégie, l'équipe dirigeante et la concurrence, est au cœur de cette méthode, offrant une vision précise des forces et perspectives de chaque société.

Sources :
www.boursier.com
www.boursorama.com
www.abcbourse.com



INTERVIEW DE **BARTHÉLÉMY ROUX**
SPÉCIALISTE INVESTISSEMENTS MARCHÉS ÉMERGENTS
AMUNDI

« UNE SÉLECTION DIVERSIFIÉE AU NIVEAU GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIEL »

Quelle est la philosophie d'investissement du fonds Amundi Funds Latin America Equity et quels sont les critères clés que vous privilégiez dans la sélection des titres ?

Le fonds cherche une croissance du capital à long terme en investissant dans une sélection de titres de sociétés ayant leur siège social ou exerçant une activité importante en Amérique latine. Cette sélection est diversifiée à la fois au niveau géographique et sectoriel. Le processus de sélection combine des approches « top-down » (approche géographique et sectorielle) et « bottom-up », conçu pour identifier les actions que nous estimons les mieux placées pour capter une croissance économique durable. Le processus d'investissement repose sur une discipline rigoureuse en matière d'évaluation avec un horizon d'investissement moyen à long terme. Le fonds donne accès aux grandes, moyennes et petites capitalisations boursières d'Amérique latine ainsi qu'à des titres non présents dans le benchmark tels que lochpe Maxion, société brésilienne qui produit des pièces détachées automobiles, Eztec, constructeur et promoteur brésilien ou encore Parque Arauco, la 3^e plus grande entreprise chilienne de centres commerciaux.

Pouvez-vous nous parler de la diversification sectorielle et géographique au sein du fonds ? Y a-t-il des pays ou secteurs que vous évitez ou privilégiez particulièrement ?

Nous sommes constructifs sur le Brésil et le Mexique et prudents sur le Chili, le Pérou et la Colombie. Au Brésil, nous privilégions les valeurs de la construction immobilière, des pièces détachées automobiles, des services de l'éducation, des services publics d'assainissement et d'électricité ainsi qu'un constructeur d'avions et de systèmes aéronautiques. Au Mexique, nous privilégions le secteur bancaire, les valeurs du cuivre, de l'acier et les matériaux de construction. Nous sommes exposés au secteur bancaire au Pérou et en Colombie, et à l'immobilier et aux biens de consommation courante au Chili.

Comment le fonds se positionne-t-il sur le marché des fonds investis en Amérique latine et quels sont ses principaux atouts différenciateurs ?

Le fonds est bien positionné puisqu'il est classé, selon Morningstar, dans le 1^{er} quartile sur 3 ans (32^e sur 174 fonds Amérique latine) et le 1^{er} quartile sur 5 ans (21^e sur 164) pour la part A EUR. Par ailleurs, la part A EUR est notée 4 étoiles par Morningstar et les parts A USD et I USD sont notées 5 étoiles. Les principaux éléments

différenciateurs sont un processus d'investissement robuste ainsi qu'une équipe stable et expérimentée. Au sujet de l'expérience, sachez que ce fonds a été lancé en 1994 et est, à ce titre, l'un des plus anciens portefeuilles actions Amérique latine de l'industrie !

Quels sont, selon vous, les principaux moteurs de croissance et les risques spécifiques à la région latino-américaine que le fonds cherche à exploiter ou à gérer ?

Les menaces de droits de douane américains, l'instabilité de la politique économique et les préoccupations budgétaires devraient inciter les investisseurs à la prudence vis-à-vis des États-Unis où le marché des actions a atteint de nouveaux sommets en dollars américains et où les valorisations sont bien supérieures aux moyennes historiques. Le ton accommodant de la Réserve fédérale des États-Unis (FED), peut également être perçu comme un point positif pour l'Amérique latine, avec ses taux réels élevés et ses monnaies encore dépréciées. Des régimes favorables aux entreprises devraient prévaloir dans la majeure partie de la région lors des prochaines élections, d'abord au Chili (novembre 2025), puis en Colombie (mai 2026) et, surtout, au Brésil (octobre 2026). Enfin, la valorisation des marchés actions de la région présente une décote allant de 30 % par rapport aux actions européennes et 55 % par rapport aux actions américaines (ratio Price to Earnings).

Quels sont vos objectifs à moyen et long terme et quels sont les défis à relever au vu du contexte géopolitique actuel ?

Outre la recherche d'une croissance du capital à long terme, nous visons à obtenir une surperformance annualisée brute de 2 % à 3 % par rapport à l'indice de référence (MSCI Latin America index) avec un ratio d'information supérieur à 0,5. Nous pensons que la région est bien positionnée en termes de performance potentielle car géographiquement éloignée des zones de conflit mondial les plus chaudes. Le Mexique est le principal bénéficiaire de la diversification des chaînes d'approvisionnement mondiales et la Chine augmente ses investissements au Mexique, cela devrait cependant ralentir sous la direction de Trump. Le Brésil est, quant à lui, courtisé par les marchés développés ainsi que par de grands pays émergents, notamment la Chine qui a besoin de nourriture (la Chine est le principal partenaire commercial) ; il tentera de tirer le meilleur parti de sa position équilibrée (accord commercial avec l'Europe).

Communication promotionnelle - Retrouvez plus d'informations sur Amundi Funds Latin America Equity - ISIN : LU0552029406 sur www.ca-sicavetfcp.fr. Tout investissement comporte des risques. Veuillez vous référer au Prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) disponibles sur www.ca-sicavetfcp.fr pour de plus amples informations sur les risques.

Indicateur de risque



ⓘ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit selon l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans).

L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente différents risques : actions, change, concentration, contrepartie, couverture, crédit, défaut, fonds d'investissement, gestion, instruments dérivés, investissement durable, liquidité, marché, marchés émergents, opérationnel. Veuillez vous référer au Prospectus et au DIC disponibles sur www.ca-sicavetfcp.fr pour de plus amples informations sur les risques. Les données et informations figurant dans cette interview sont fournies à titre d'information uniquement. Le présent document contient des informations concernant Amundi Funds Latin America Equity agréé aux fins de distribution/commercialisation au public et enregistré sous le code ISIN LU0552029406. La société de gestion du fonds est Amundi Luxembourg SA - 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Le prospectus du fonds, ainsi que le Document d'Informations Clés (DIC) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion ou sur www.amundi.fr. Ce document revêt un caractère purement informatif. Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une analyse ou d'un conseil de nature financière et il ne tient pas lieu de sollicitation, d'invitation ou d'offre à acheter ou à vendre le fonds dans un quelconque territoire ou une telle offre, sollicitation ou invitation serait contraire à la loi. Les présentes informations ne sont pas autorisées à être distribuées aux États-Unis et dans ses territoires et possessions, ni à toute personne américaine (« U.S. Person ») au sens de la définition du prospectus des fonds, et ne constituent pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une quelconque offre d'achat de titres ou de services. Le fonds n'a pas été enregistré aux États-Unis selon la Loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) de 1940 et les parts du fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis selon la Loi sur les titres (Securities Act) de 1933. De ce fait, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui exigeraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses filiales dans ces pays. La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs. La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le fonds peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Avant de prendre une décision d'investissement, chacun est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il revient aux investisseurs de lire la documentation légale en vigueur, tout particulièrement le prospectus du fonds. Les souscriptions au fonds ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/legal-documentation>. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://about.amundi.com/legal-documentation>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce document sont valables à septembre 2025. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi.

Date de publication : septembre 2025. Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital de 1143 615 555 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-04000036 et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 160061046, siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris - RCS PARIS 437 574 452.